

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 14

Artikel: Une tisane souveraine
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204146>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La paix, s'il vous plaît !

Des prophètes de malheur prétendent que bientôt l'eau, sous toutes ses formes, simple, minérale, teintée de sirop ou fortement additionnée de poudre de café ou de feuilles de thé, sera la seule boisson des humains. Et, dans leur ardeur, ces enrâgés aquatiques ne connaissent plus de bornes.

Déjà, à cause d'eux, l'absinthe va quitter à jamais le sol vaudois et le jour n'est pas loin où il lui faudra passer aussi la frontière de la libre Helvétie. En ceci, le mal n'est pas grand, au contraire. Coupable ou non de tous les crimes qu'on lui met sur le dos, la « verte sirène » sera vite pleurée. Bon voyage !

Rien ne grise autant qu'un premier succès, dit-on. Il semble, en effet, que certains de nos farouches tempérants soient passablement « partis pour la gloire », comme on dit chez nous.

Hé ! là, les amis, doucement, doucement, de la tempérance, s. v. p. Il ne faut jamais se griser, même de succès. Cette griserie-là est tout aussi dangereuse que celles que vous nous reprochez, et puis elle dure davantage. La camomille n'y peut rien.

Voyant l'absinthe terrassée, déjà quelques intrépides parlent de s'attaquer maintenant aux tonnelets de nos caveaux, aux flacons poussiéreux de nos celliers. On se passe d'absinthe : on se passera bien aussi de vin. Car, pour se parer de noms plus pompeux et d'étiquettes éblouissantes, le vin n'en est pas moins, selon eux, coupable des plus noirs méfaits. L'absinthe, c'est l'apache qui vous attend sournoisement à l'angle sombre du cabaret et qui vous fait votre affaire en cinq-sec ; le vin, c'est le bandit-gentilhomme, qui, grâce à ses dehors séduisants, à ses vieux titres de noblesse, franchit le seuil même des grands du monde. La gaîté, le rire, les joyeux propos lui font escorte et sont ses dangereux complices. Il faut expulser ce malfaiteur de haute marque.

C'est ainsi qu'ils parlent.

A faire ainsi le procès du vin, certains de ses détracteurs oublient presque qu'ils possèdent de belles vignes au soleil, qui, bon an mal an, leur rapportent quelques écus sonnants qu'ils s'empressent de mettre à l'ombre.

Allez seulement, braves gens, enfourchez vos Rossinantes ; les routes sont belles et il reste bien encore quelques moulins-à-vent à pourfendre. Une petite équipée dans le bleu des folles illusions ne fait pas de mal. Mais que le hasard des aventures vous préserve de rencontrer jamais l'ennemi que vous voulez anéantir. Il pourrait vous en cuire.

Le vin, soyez-en sûrs, ne se laissera point faire comme l'absinthe. Il a la conscience tranquille, lui. Il ose se montrer, lui. Il a un livre d'or où sont gravés nombre d'initiatives généreuses et humanitaires, de réconciliations longtemps désirées, d'ententes fertiles en résultats bienfaisants, de malentendus dissipés, de révélations inattendues. Avec lui, en effet, plus de dissimulations, plus de faux bonshommes ; et

c'est peut-être là pourquoi d'aucuns lui en veulent avec tant d'acharnement.

L'eau, le café, le thé et tous les sirops du monde en ont-ils autant à leur actif ?

Le vin n'est cruel qu'à ceux qui abusent de lui et qui le profanent. C'est contre ceux-là seulement qu'il faut partir en guerre. Il est des gens qui ne savent pas boire. Ce sont ceux-là qu'il faut absolument corriger, même au prix d'une abstention complète. Et ces ignorants ne se recrutent pas seulement dans les rangs des buveurs de vin « naturel ». Un brave homme qui avait été appelé à servir dans un banquet d'abstinentes et qui avait déjà servi bien des festins dans sa vie, nous avouait que jamais il n'avait vu autant de « corps morts » — bouteilles vidées — que dans cette agape abstinent. C'était, il est vrai, des bouteilles de vin sans alcool. Bigre ! c'est bien heureux !... Et personne ne chantait.

Oh ! l'on va sans doute nous objecter les témoignages de la docte faculté, dont plusieurs membres et non des moins illustres condamnent l'usage du vin. D'abord, que messieurs les médecins se mettent d'accord entre eux avant de faire la leçon aux autres, sans compter qu'ils ont parfois de bonnes raisons pour prolonger le régime et la convalescence. L'eau, les macarons, les bouillies et, en somme, tous ces trompe-la-faim inventés par la médecine moderne, ça ne redonne pas du cœur au ventre. « Qu'un doigt de bon vieux vin ferait mieux mon affaire ! » soupire en vain le malade affaibli, anémisé par ces régimes débilitants.

Les sociétés de tempérance ont accompli et accomplissent dans notre pays une œuvre louable entre toutes et qui a, nous croyons pouvoir le dire, les sympathies de tous les gens raisonnables. Elles ont entrepris contre l'absinthe une croisade où la victoire leur est restée, grâce au concours que leur a donné la majorité de notre peuple. Félicitons-les. Mais, maintenant, qu'elles s'arrêtent dans leur campagne de proscription et qu'elles ne confondent plus l'homme qui boit et qui aime raisonnablement son verre de vin, et l'ivrogne, qui profane. Le second est à repêcher, si possible, par l'abstinence même, s'il le faut ; le premier est à laisser en paix, une fois pour toutes.

J. M.

L'alarme au village.

L'ÉMOI n'a pas été mince, la semaine dernière, à X..., petit village du pied du Jura, quand on entendit battre la générale et que, bientôt, le tocsin mêla sa voix aux roulements du tambour. On apprit que le Conseil d'Etat levait des troupes pour prêter main forte à la police pendant les grèves, à Orbe, Lausanne, Vevey et Montreux. « Les officiers, sous-officiers et soldats du bataillon 4, proclamaient le crieur public, devront se réunir aujourd'hui à Yverdon, à telle et telle heure, en tenue de campagne ». Et la cloche carillonnait de plus belle et sur la peau d'âne les baguettes continuaient leur sinistre : rra, rra, fla !

— Tout de même, se dit le syndic, je serais curieux de savoir combien il y en a, par chez nous, de ces officiers, sous-officiers et soldats du 4 !

Le digne magistrat eut bien vite fait sa petite enquête : la commune ne possédait qu'un seul homme appartenant au bataillon 4, et ce militaire, au premier appel, n'avait pas mis deux pieds dans un soulier pour s'équiper. Alors, avisant les gamins qui couraient après le tambour, le syndic leur cria : « Dites-y voir qu'il arrête de battre, toutes nos troupes sont mobilisées ! »

Dentiste pas cher. — Il existait autrefois, au petit village de M., un particulier qui cumulait diverses professions et dont la porte montrait cet écriteau :

« Ici l'on remet les verres de lunettes et les fonds de seille, l'on ferre les cochons et l'on arrache les dents. »

Plus bas, on lisait :

« Tarif pour l'arrachage des dents : 2 francs l'heure. »

Une tisane souveraine.

Nous avons rencontré, l'autre jour, au coin d'un bois, non pas un brigand, mais un aimable Vaudois, venu la veille en droite ligne de l'Amérique du Sud. Sous les grands sapins dont la cime frémissoit dans le ciel bleu, il lui semblait être bercé toujours par le navire qui l'avait amené, et ses yeux, encore pleins des paysages tropicaux, se promenaient rêveurs sur la ligne des Alpes, par dessus l'échancreur d'un vallon. Il se mit à nous parler du Brésil, de Bahia, de Rio-de-Janeiro, des mœurs des indigènes, des colonies suisses de là-bas, de la merveilleuse végétation des côtes, et aussi des épidémies qui tuent les hommes comme des mouches.

— Si vous allez à Bahia, nous dit-il, nos compatriotes établis dans cette ville ne manqueront pas de vous parler d'un Vaudois qu'étreignait la fièvre jaune et que les médecins avaient condamné. Durant quelques jours, ils l'avaient souffert au moyen de vin de Champagne ; mais l'état du malade n'en déclinait pas moins rapidement, si bien que, un soir, les docteurs dirent à son entourage : « Donnez-lui, si vous pouvez, tout ce qu'il vous demandera, car il est irrémédiablement perdu ». — Le patient exprima le désir de boire une dernière fois un peu de vin blanc de son pays. Ses amis se mirent en quatre et finirent par dénicher une bouteille d'authentique Dézaley. Ils déposèrent le précieux flacon à la portée du moribond. Le matin, quand ils revinrent à son chevet, ils trouvèrent un ressuscité : leur compatriote avait vidé la bouteille à petites gorgées et, comme disent les bonnes femmes de chez nous, la maladie avait donné le tour. Les médecins n'en pouvaient croire leurs yeux. Aujourd'hui, ce réchappé de la fièvre jaune se porte à merveille.

Des faits de ce genre ne sont sans doute pas

sans exemple, mais celui-ci est si caractéristique qu'il nous a paru digne d'être relaté dans le *Conteur*.

V. F.

Intré l'hommo à la barlatteira et mè.

(Céin que n'in de le doù, lo dedzaò devant Patiè, la vêprà, aô bas dè la pindy.)

MÈ. (*In lo vayin veni contré tsi no, aroué son panai, peindu à son bré*). — L'est vo que v'allâdè ?

Li. — Faut bin allâ quand la fenna l'est pè lo lhî.

MÈ. — Aô bin se l'est adi à la mîma ?

Li. — Seimblî dai dzo que ia qu'cein vaô balhi lo tor... pu, craque ! se l'a lo mâlheu dè mettrè lo naz, pire à l'hotô, la rëvouaïque plie bas qu'jamé.

MÈ. — Qu'a-te attrapâ ?

Li. — Qu'in séyo ? Clilia couârla, mè peinson. N'a pliequa goût à rin, ne fâ qu'pequegnî. Tot lo medzi qu'on lai balhi dît que cheint la terra. Vint faiblia... N'a pas mè dé foôce qu'un pudzin. Lévaye, paô pas iétsé, trabetse, pei lo quilibre.

MÈ. — Lo maidzo qu'a-te de ?

Li. — Bou ! lo maidzo ! L'a z'u l'idée dè lo fère veni. Mè su praô défindu... Attiutâdè le maidzo ! On paô pas s'abouti à leu. S'on sè mettaf à lè z'attiutâ vo z'aran d'aboo ti fotsu à tui et dèpelhi à tsavon ! Lè maidzo ?... ne fan què d'intrèteni lè maladis. L'in invintan adi dai novallès et tsandzan le noms ti lè z'ans po qu'on lai vayè gotta. (*Apri avai posâ son panaï, qu'et tai la maiti d'aoô*). Dè mon temips, iau nion ne maïdzivè péce què lo molare Betteins, on n'oïssaf dèvezâ què dè la purizie, dè la véraôla volontâ et de la fivra nerveusa. L'étâf tot, et on savaf dè suite à què s'in teni. Ora l'an quâzu atant dè sortès de maladis què dè sortès dè dzeins. Lè maidzo (on vaî praô dè quin bou s'étsaôdan), fan ci miquemaque po avai mè d'ovradzo, pouâf veni pliie vito retso et invouyi lo mondo, à laô guisa, lo fère suffri, tchertiutâ et crêvâ pè l'hèpetau !...

MÈ. — Prind-te dai remido, la fenna ?

Li. — Yé fotu via la botolhie. Se l'avaï conti-nuâ saref impouézenâye et morta dè l'haôra que l'est... Dè l'affére épais, dzauno, veï, que qui-vâvè, asse crouyo ! que lai balhièv lo boulra-cou, et lai fasaf veni l'idey su lo tieu pas pllietou qu'rémuâve lo boutson. (*Que déchu l'a tussi et cratchi*). — (*Quand l'a zu cratchi*). Se la fenna avaï volhu m'attitâ saref quitta dû grand temips. Mè, ne fè pas tant dè cliaô chimagries

quand cheinto que godzo oquiè. Couafyo duè botolhiès dè bon vin vilho, avoué onna livra dè sucro candi, que baivo tot d'ena teria dèvant dè mè cutsi, et lo matin ne rapeichaivo rein. Mâ, lè fennèst... Cein que n'an pas à la titâ, l'est tot po rein, lo diablyo lai paô pas gnna rifle... On la laô lai èmélueret, vaï-tou, laô sacré titâ, su l'inclienou, avoué lo batérân, que ne vuðran pas in débarrâ ! Laô faut daô café... dè la cofiâ, què !? (*Apri avai récratchi que bas*). Ora on verret cein que cein vaô balhi. La fè baire su lè bounhommo, lè crâpiè dè tsats et lo catcâsèvô, et lai ié fè dèvant dè parti onna bouna sagné (l'ermana marquâvè oue bon po sagni), pu lai ié met doù puchéints z'impliatrò dè pèdze, ion aô craô dè l'estoma et l'autro aô bas dai reins. Et ié tsadâ on tiolon que lai ié fetsi bouriñ su lo vintro. Gadzo qu'in rarouvin la vé trovâ dzo bin dè mî !?

MÈ. — Pu, no vouâtsé binstou frou. Lo galé et lo tsaud la remettran.

Li. — Saret bin lo bon.

MÈ. — Lè Pâtiè demindze...

Li. — Vaï. *Se jamé Pâtiè ne vegnai, jamé lo bon temps ne vindrai*.

MÈ. — L'est vito sti an, l'est aô mai dè mars.

Li. — Lai a pas dè què sè redzoi. *Quand Pâtiè l'est aô mai dè mars petits z'et grands daïvan plliorâ*, que ié oyû dere à mon père, et de-sai onco que *tant que Pâtiè saref la demindze la aret adi praô à fère pè le pourrèz dzeins*.

MÈ. — Ma tante, li, n'amâvè pas que pliaovè à Pâtiè. Desai : *Se Pâtiè l'est plliodjau, què furan-te lè z'orgolhiaô*? et no on rîtoulâvè, se nèvessai : *Pâtiè rodzo, — Pâtiè bllianc. — Pâtiè rodzo, — Pâtiè bllianc*.

Li. — Onna dezanna d'infant que te dit que, et que ressimblè à cein qu'on laô dit po lè rè-machâ : « T'is bin dzeinti dè m'avaï fè clilia cou-mechon. Tè balhièrì on aoô rodzo à Pâtiè bllianc aô bin l'aidyèrì à tsertsi onna fenna quand te sari maryâ. »

MÈ. — Bouébo, tsi vo, à Pâtiè, vo balhiavan-te bin dai z'aoô ?

Li. — On in teignivè onna dozanna, po ma chéra et mè, qu'on sè partadzivè.

MÈ. — Vo partadzivè la dozanna avoué voutra chéra ?

Li. — Oï. Mâ ne fasé pas quemin lo tiuré que partadzivè avoué lo payisan lo treso que l'avan trovâ lè doû.

MÈ. — Quemin fasaf-te ?

Li. — Eh ! bin lo tiuré l'avaï quemincé in desin : « Ion à mè, ion à lè, ion à mè ; ion à mè,

ion à lè, ion à mè » ; et rèquemincivè adi dinche : « Ion à mè, ion à lè, ion à mè. »

MÈ. — N'irâ pas tot fou lo tiuré !?

Li. — Tè crayo.

(On vo deret lo resto la senanna que vint.)

OCTAVE CHAMBAZ.

Les extrêmes. — Un vigneron de Lavaux reçoit la visite de deux amis. On descend à la cave.

Comme de juste, l'amphitryon savoure le premier verre en faisant claquer sa langue contre son palais. « Ah, ça, c'est du tout fameux ! » semble-t-il dire.

Lorsqu'il veut tirer au guillon le second verre :

— Hé là, François, dit son voisin, en lui retenant le bras, une larme, seulement... une larme... s'te plaît.

— Oh ben, à moi, fait, à son tour, le second visiteur, les grandes douleurs ne me font pas peur ; tire, François, va seulement jusqu'aux sanglots.

Les dents de maman. — Polyte et Totor, deux bambins de Lausanne, se chamaillaient l'autre jour comme de jeunes coqs. Ils avaient épousé le répertoire, assez riche déjà, de leurs invectives, quand Polyte cloua son antagoniste par cette menace lancée avec la plus superbe assurance :

— Et puis, tu sais, j'irai chercher les dents de maman pour te mordre !

Il y a une mesure en tout. — Que deviendrais-tu, mon petit mari chéri, si tu me perdais ?

— Je perdrais en même temps la raison.

— Et tu ne te remarierais pas ?

— Oh ! non, je ne serais pourtant pas fou à ce point.

Aux toréadors d'occasion.

Nous parlions taureaux, l'autre soir, à propos de la récente et folle équipée d'un de ces animaux dans les rues d'un village jurassien où il sema la terreur.

Il n'y a pas à dire : c'est une bien vilaine bête, qu'il ne fait pas bon trouver sur son chemin.

Nous n'irons point aussi loin que cette vieille demoiselle de notre connaissance, qui ne comprenait pas pourquoi on conservait ces sauva-

Quoi qu'on en dise, il faut que je l'embrasse Pour ce bon cœur qui se montre en entier. Et tout de bon me levant de ma chaise Les bras ouverts j'avancais lentement — Qu'as-tu, mari ? — Femme, je suis tant aise De voir un cœur... — Quelle mouche lui prend ? Rentournez-vous dans votre coin, bonhomme, Et restez-y : fait pas se trémousser ; C'est naturel, on est sensible en somme : Mais trop fait mal : vois, ça te fait tousser. Oui, je toussais, mais de dépit, de rage ; Je voyais bien ce que j'avais froissé : Ma femme alors prenait pour un outrage Un simple éloge à d'autres adressé.

Enfin voici le temps du repassage : L'espérance renait, non pas que ces trois jours Paraisseut beaux ; c'est encor temps d'orage ; Femmes de plus, patience au secours ! Auparavant que la première arrive, Car elles vont comme cannes au champs L'une après l'autre, et nulle n'est hâtive Comme plus belle à passer par devant ; Non qu'il en manque, et de vraiment bravettes ; En quantité chez nous l'on en peut voir, Chantant, riant, fraîches et gentillettes, Que... Chut ! ça met ma femme au désespoir, Quand je dis ça. Donc avant qu'une arrive, Il a fallu préparer le charbon ; Mais la Fanchon, qui pourtant n'est pas vive,

LA LESSIVE

Vieux conte genevois par M.-A. Mühlhauser

II

Le jour d'après, en avant les outils ; Dame Pernette, au nom des lavandières, S'en vient chez nous pour chercher les mazils ; Il faut compter. — Quatre femmes entières, A vingt-un sous ça fait bien sept florins. Puis pour la presse on prit la demi-femme ; La patte au bleu. — C'est moi qui... — Pas deux [grains].

— Fanchon, la patte ? — Ah ! c'est pas nous, madame.

— Mais, comment donc ? — Ha ! maginez-vous Si j'oserais... en fait de malhonnêté... [voir....]

Un picaillon... vous y devez savoir...

— C'est bon, après. — Le porteur. — Qu'il est bête ! Il m'a flanqué tout un message à bas.

— A se charger toujours y s'opiniâtre :

Pauvre cher homme ! y s'est fait mal au bras ; Il a fallu qu'y prenne de l'oppiâtre.

— Bah !... A propos, le reste du savon ?

— Le voilà là. — Quoi ! rien que ça ! ma fine,

Vous en faut-il ? Et comme il était bon !

— Ouais ! tout mollet. — Je le crois bien, pardine,

On l'a laissé trois jours sans le couper, Cette begnule ! — Et Fanchon fait la mine, Et dans le compte elle va se tromper : Ecoutons-la. — Sept, puis six, six encore Ça fait bien un ; un avec sept, c'est huit, Dix et demi, puis six quarts... — Ah ! pécore ! Allez plus vite. — Ah ! quand on fait du bruit Je n'y suis plus. — Allons, laissez-moi faire. Sept et trois dix ; six, six, douze, un, voilà : Puis, les dix, onze, et puis... oui, c'est l'affaire. Onze florins dix sous et demi. — Ça. — Ah ! que d'argent ! sans compter ce qui reste. Le repassage... — Aussi c'est deux fois l'an. Pour des richards c'est pas la malepeste. — Oh ! beaux richards ! — Eh bien ! donnez-moi-zen Pour oncile ou tante, et vite l'héritage, Et vous verrez si je coule depuis.

Et mon Jacquet ! le pauvre homme ! à son âge Y baisse : il est, ma foi, sur le rapis.

Ah ! quel bonheur ! si j'avions chaque année

La moindre épargne ! afin que l'hôpital....

Y mourira z'un jour sous sa brandée !...

Pardon, madame, ah ! mais ça me fait mal...

Laisse, Pernette ; eh ! laisse voir tes larmes ;

C'est là ton prix. Eh ! que me font tes yeux,

Ton nez, ta bouche ! Il est bien d'autres charmes :

Ton âme est belle, et cela vaut bien mieux.

Oui, dût ma femme en faire la grimace,

Je n'y tiens plus, c'est mon Alain Chartier,